



FÉDÉRATION NATIONALE  
DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE RURALE

31 rue de Tournon - 75006 Paris

Tél : 01 56 81 31 00

E-mail : [info@propriete-rurale.com](mailto:info@propriete-rurale.com)

Site : <http://www.propriete-rurale.com>

Monsieur Marc FESNEAU  
Ministre de l'Agriculture et de la  
Souveraineté Alimentaire  
78 Rue de Varenne  
75439 PARIS SP 07

Paris, le 12 décembre 2022

Monsieur le Ministre,

Vous venez de publier le décret 2022-1525 relatif à la programmation de la politique agricole commune et du plan stratégique national qui démarre en 2023.

Dans son article 5, il est instauré un comité national chargé du suivi du plan stratégique national. Pas moins de 45 organisations ou personnalités sont appelées à participer aux travaux mais il apparaît que notre syndicat n'y figure pas.

La Fédération Nationale de la Propriété Privée Rurale est le seul syndicat qui représente les 4 000 000 de propriétaires privés en France.

Les propriétaires privés ruraux, qu'ils soient propriétaires ou propriétaires exploitants, sont les garants du développement économique durable de nos territoires.

Par leur attachement au patrimoine, les propriétaires ruraux participent à l'aménagement et à la vitalité de l'espace rural dans toutes ses composantes, notamment environnementale et économique.

Ils sont de plus les apporteurs de capitaux si nécessaires à la modernisation de notre agriculture et à la préservation de la ruralité.

Notre syndicat compte 10 000 adhérents totalisant plus d'1 million d'hectares répartis dans plus de 70 syndicats départementaux, preuve de notre ancrage dans toute la France.

Cette forte implantation rurale permet à notre syndicat d'être actif dans toutes les instances rurales comme la CDOA, la CDPENAF, les comités techniques SAFER, les Chambres d'Agriculture et les tribunaux paritaires des baux ruraux.

Aucune autre organisation d'investisseurs fonciers ne peut afficher une telle représentativité.

C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir compléter la liste des participants afin que nous puissions apporter notre contribution constructive au débat qui s'ouvre. L'absence, à ce stade, de notre syndicat ne peut être qu'un oubli.

Confiant dans le bon aboutissement de cette démarche, je reste bien sûr à votre disposition si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.



Bruno KELLER  
Président de la FNPPR